Corrigé – Brevet 2018 – français (grammaire et compréhension) – Pondichéry

Colette, Claudine à l'école (1900), Le texte et l'image

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Grammaire et compétences linguistiques – Colette, Claudine à l'école (1900) *(20 pts)*

1) a) Le groupe nominal « ces atroces petits corps lisses et froids » (l. 25) désigne les **serpents** que Claudine rencontre dans les bois-taillis, mentionnés juste avant : « et aussi de serpents » (l. 24).

1) b) « Atroces » est un **adjectif qualificatif**. Il complète le nom **« corps »**, dont il est épithète (il est placé à côté du nom, sans verbe). Les autres adjectifs qualificatifs de ce groupe nominal sont **« petits »**, **« lisses »** et **« froids »**, eux aussi épithètes du nom « corps » (masculin pluriel).

> ⚠ **Piège.** « Ces » n'est pas un adjectif : c'est un déterminant démonstratif. Ne le compte pas parmi les mots de la même classe que « atroces ».

2) a) Réécriture avec « des serpents » :

> « vingt fois je me suis arrêtée, haletante, en trouvant sous ma main, près de la « passe-rose », **des serpents** bien **sages**, **roulés** en colimaçon régulièrement, **leurs têtes** en dessus, **leurs** petits yeux dorés me regardant »

Changements : « une couleuvre » devient « des serpents » (masculin pluriel) ; l'adjectif « sage » et le participe « roulée » s'accordent au masculin pluriel (« sages », « roulés ») ; les déterminants possessifs « sa » et « ses » deviennent « leurs », car les possesseurs sont plusieurs (on accepte aussi « leur tête », chaque serpent n'ayant qu'une tête). « Arrêtée » et « haletante » ne changent pas, car ils se rapportent à Claudine (« je »). « Dorés » et « regardant » restent identiques.

2) b) Réécriture à l'imparfait de l'indicatif :

> « C'**était** un village, et pas une ville ; les rues, grâce au ciel, n'**étaient** pas pavées ; les averses y **roulaient** en petits torrents, secs au bout de deux heures ; c'**était** un village, pas très joli même, et que pourtant j'**adorais**. »

Changements : « est » → « était » (être, 3e personne du singulier) ; « sont » → « étaient » (être, 3e personne du pluriel, sujet « les rues ») ; « roulent » → « roulaient » (rouler, 3e personne du pluriel, sujet « les averses ») ; « adore » → « adorais » (adorer, 1re personne du singulier, sujet « je »).

3) Dans « Des prés verts les trouent par places » (l. 17), « les » est un **pronom personnel** de 3e personne du pluriel, **complément d'objet direct (COD)** du verbe « trouent » (des prés verts trouent quoi ? les bois). Il remplace le groupe nominal **« les bois »**, ou plus précisément « les bois profonds et envahisseurs » (l. 16).

4) « Battus » (l. 22) est le **participe passé** du verbe « battre », employé avec l'auxiliaire **avoir** au passé composé (« je les ai battus »). Avec l'auxiliaire avoir, le participe passé s'accorde avec le COD lorsque celui-ci est **placé avant le verbe**. Ici, le COD est le pronom « les », placé avant « ai battus », qui reprend « les bois », nom masculin pluriel. Le participe passé s'accorde donc au **masculin pluriel** : « battus ». (Le sujet « je » n'entre pas en compte dans cet accord.)

Compréhension et compétences d'interprétation – Le texte et l'image *(30 pts)*

1) a) Dans ce paragraphe, les bois sont d'abord présentés comme ce qui fait la beauté du pays : « Le charme, le délice de ce pays [...] c'est les bois » (l. 15-16). Ils sont **immenses et omniprésents** : ils sont « profonds » (l. 16) et s'étendent « jusque là-bas, aussi loin qu'on peut voir » (l. 17). Ils sont aussi présentés comme **vivants et conquérants**, grâce à des personnifications : ils sont « envahisseurs » (l. 16), ils « moutonnent et ondulent » (l. 16-17) comme un troupeau ou comme une mer, et ils vont jusqu'à tout dévorer : « les bois superbes dévorant tout » (l. 18). Ils sont **beaux** : « superbes » (l. 18), et leur couleur est mise en valeur, « le vert velouté des bois » (l. 20-21). Mais ils ont aussi un défaut : en occupant toute la place, ils rendent la région pauvre : « De sorte que cette belle contrée est affreusement pauvre » (l. 18-19).

1) b) Les éléments du paysage qui échappent aux bois sont les **prés** : « Des prés verts les trouent par places » (l. 17), les **petites cultures** : « de petites cultures aussi, pas grand-chose » (l. 18), et quelques **fermes** isolées : « ses quelques fermes disséminées, si peu nombreuses » (l. 19-20), dont on voit les « toits rouges » (l. 20). Tous ces éléments sont rares et petits, ce qui souligne la domination des bois.

2) Claudine retourne toujours dans les bois malgré ses peurs pour plusieurs raisons. D'abord, elle les aime profondément et les connaît parfaitement : « Chers bois ! Je les connais tous ; je les ai battus si souvent » (l. 22). L'exclamation et l'adjectif « Chers » montrent son attachement affectif. Ensuite, les bois sont pleins de richesses et de plaisirs pour les sens : les bois-taillis sont « pleins de soleil, de fraises, de muguet » (l. 23-24). De plus, elle est fascinée par la nature, même par les bêtes qui l'effraient : elle décrit la couleuvre avec tendresse, « bien sage », avec « ses petits yeux dorés me regardant » (l. 27-28), et elle trouve les araignées des bruyères « si jolies, rondes et roses comme des perles » (l. 31-32). Elle sait aussi que ces peurs ne sont pas justifiées : « ce n'était pas dangereux » (l. 28) ; la peur devient même un plaisir, une sensation forte qui fait de chaque promenade une aventure. Enfin, les bois sont pour elle un espace de liberté et d'indépendance : elle y va « plutôt seule » (l. 29), loin des autres filles qui l'agacent. L'expression « Tant pis » (l. 28) montre que son amour des bois l'emporte toujours sur la peur.

3) Le pronom « ça » désigne « ces petites grandes filles » (l. 29-30), c'est-à-dire les camarades avec qui Claudine pourrait se promener. Ce choix est surprenant, car « ça » est un pronom démonstratif **neutre**, qui sert normalement à désigner des choses ou des idées, et non des personnes ; il est de plus **familier**, propre à la langue orale. Claudine l'emploie pour exprimer son **mépris** et son agacement : en les désignant comme des objets, elle les réduit à un groupe sans personnalité, et la répétition « ça a peur [...], ça a peur [...], ça crie » (l. 30-32) énumère leurs défauts avec moquerie, jusqu'au jugement final « insupportables enfin » (l. 32). L'expression contradictoire « petites grandes filles » renforce l'ironie : ce sont des filles déjà grandes qui se comportent comme des petites. Ce pronom permet enfin à Claudine de se distinguer d'elles : contrairement à ces filles peureuses et délicates, elle se présente comme courageuse, indépendante et proche de la nature. Il donne aussi au récit un ton vivant et spontané, celui d'une adolescente qui parle franchement.

4) Claudine semble heureuse de vivre à Montigny, même si elle porte sur son village un regard lucide. Elle refuse la description officielle du manuel de géographie : « Moi, ça ne me dit rien du tout, ces descriptions-là ! » (l. 5). Elle reconnaît sans détour les défauts de Montigny : la Thaize n'a pas de quoi « laver les pattes d'un moineau » (l. 7-8), le château est « délabré » (l. 11), c'est « un village, et pas une ville » (l. 12), « pas très joli même » (l. 14), et la contrée est « affreusement pauvre » (l. 19). Pourtant, elle affirme son amour pour ce lieu : « et que pourtant j'adore » (l. 14). Le connecteur « pourtant » montre que son attachement est plus fort que ces défauts. Même ce qui pourrait gêner lui plaît : elle se réjouit que les rues ne soient pas pavées, « grâce au ciel » (l. 13). Elle parle avec enthousiasme des bois, « Le charme, le délice de ce pays » (l. 15), qu'elle appelle « Chers bois ! » (l. 22) et qu'elle parcourt librement. Son vocabulaire est souvent mélioratif : « belle contrée » (l. 19), « vert velouté » (l. 20), « bois superbes » (l. 18). On peut cependant nuancer : dès la première phrase, elle annonce « probablement je n'y mourrai pas » (l. 1-2), ce qui laisse penser qu'elle quittera un jour Montigny. Claudine est donc heureuse de vivre dans ce pays qu'elle aime avec passion, même si elle n'y passera sans doute pas toute sa vie.

5) Le tableau de Pierre-Auguste Renoir, *Fillette au cerceau* (1885, huile sur toile), représente en pied, au centre de la toile, une petite fille debout dans un jardin ou un parc. Elle porte une robe claire, blanche et bleu

pâle, avec un col de dentelle, une large ceinture bleue et un ruban bleu dans les cheveux, des chaussettes et des chaussures noires vernies. Elle tient un cerceau et sa baguette, jeu traditionnel des enfants de l'époque. Derrière elle, on voit des arbres, des buissons fleuris et un sol clair baigné de lumière ; les couleurs sont douces et lumineuses (bleus, verts, jaunes, roses) et la touche, rapide et légère, est celle des peintres impressionnistes.

Les deux documents ont des points communs : ils datent de la même époque (1885 et 1900 ; Claudine dit être née en 1884), ils montrent une fille en plein air, au milieu de la nature et de la lumière, et donnent une image heureuse de l'enfance. Mais ils ne proposent pas la même représentation de l'enfance et de ses jeux. Chez Renoir, la fillette est calme, sage et immobile : elle pose en regardant le spectateur, bien coiffée, dans une robe impeccable, et son jeu est un jeu convenable, dans une nature domestiquée (un jardin entretenu). L'enfance y est idéalisée, gracieuse et protégée. Dans le texte, au contraire, l'enfance est sauvage et libre : Claudine court seule dans des bois « profonds et envahisseurs », affronte les « ronces » (l. 30) et les serpents, et son jeu consiste à explorer, à éprouver la peur et l'aventure. La fillette du tableau ressemble d'ailleurs davantage à ces « petites grandes filles » que Claudine méprise parce qu'elles ont « peur de se déchirer aux ronces » (l. 30). Ainsi, le tableau montre une enfance sage et protégée, tandis que le texte célèbre une enfance indépendante et audacieuse.

> 💡 **Astuce.** Pour comparer un texte et une image, organise ta réponse en deux temps : les points communs, puis les différences, avec à chaque fois un détail précis de l'image (couleurs, vêtements, posture, décor) et une citation du texte.

Conseils pour le jour J

L'épreuve dure 1 h 10 pour 50 points : la grammaire (20 points sur ce sujet) peut se traiter en 25 minutes, ce qui laisse environ 40 minutes pour la compréhension. Les questions 2, 3, 4 et 5 de compréhension valent 6 ou 7 points chacune : elles demandent un vrai paragraphe avec plusieurs citations, recopiées exactement et suivies du numéro de ligne.

Dans les réécritures, relis-toi mot par mot : en 2) a), le piège est de modifier aussi « arrêtée » et « haletante », qui se rapportent à Claudine et ne changent pas ; en 2) b), n'oublie pas le dernier verbe (« j'adorais »), qu'on oublie souvent à la fin de la phrase.

Pour la question 5, ne décris pas le tableau sans le relier au texte : la comparaison doit aboutir à une réponse claire à la question posée (les deux documents n'offrent pas la même image de l'enfance).

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).